

6 Société et Culture

Enseignement supérieur

Vers la construction de cinq amphithéâtres

CM
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et du Transfert des technologies, Jean de Dieu Moukagni Iwangou a procédé, hier, à la signature d'un protocole d'accord relatif à la construction de cinq amphithéâtres, avec le Consortium franco-Suisse Altus Group, Aw Investment Group et la société de construction britannique Braun And Company Limited. Pour le membre du gouvernement, "Cet accord est une démarche qui s'inscrit dans la rigueur du principe de précaution. Avant que nous en arrivions au contrat lui-même, il est bon que des préalables soient observés pour convenir ensemble à la fois du volume et de la qualité des travaux ainsi que des options définitives. Lorsque nous serons tous tombés



d'accord sur ce qui est à faire, nous signerons ensuite de la manière la plus solennelle les contrats".

Ces amphithéâtres, d'une capacité d'accueil comprise entre 1000 et 2000 places, pour un total de 6000 étudiants, seront construits à l'Université des sciences de la santé et à l'Université des sciences et techniques de Masuku, à Franceville.

Cet accord préalable qui formalise les termes et les conditions de conclusion d'un marché public et qui conduira à la signature d'un contrat de construction, s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence mis en place et destiné au renforcement des infrastructures universitaires, afin de répondre à la problématique de l'engorgement des universités du pays.

Avec la construction de nouveaux amphithéâtres, le phénomène des effectifs pléthoriques va très certainement diminuer.

Coopération Japon-Gabon/École publique de Ntoun-II/Signature d'un accord Tokyo financera la rénovation de l'établissement

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Ntoun/Gabon

Construit en 1993 pour une capacité de 150 élèves, l'établissement accueille désormais près de 700 apprenants. L'offre de l'ambassade du Japon vient régler partiellement le problème d'effectifs pléthoriques et d'insécurité au sein de cette école publique.

DANS le cadre du programme désigné "Dons aux microprojets locaux contribuant à la sécurité humaine", l'ambassadeur du Japon Masaaki Sato et la directrice de l'école publique Ntoun-II, Ghislaine Mengue Me Ndong ont procédé à la signature d'un contrat hier. Celui-ci porte sur le projet d'agrandissement et d'équipement dudit établissement.

Un projet porté et entièrement financé par le Japon à hauteur de 50 millions de francs qui concerne la construction, l'équipement d'un bâtiment de trois salles de classe et la réfection de la barrière extérieure vieillissante de l'établissement. "Avec ce nouveau projet, nous vous assurons que le Japon



Échange de parapheurs entre les deux parties.



L'administration de l'école publique entourant l'ambassadeur du Japon, Masaaki Sato.

continuera d'épauler avec la même ferveur, le gouvernement du Gabon en lui renouvelant sans cesse son soutien dans le concept de "Sécurité humaine" pour favoriser le bien-être des populations" a expliqué M. Masaaki Sato. Le diplomate nippon a par ailleurs défini le concept de "Sécurité humaine" qui a été, selon lui, intégré dans le cadre de la politique pu-

blique au développement. La responsable de l'école de Ntoun-II a exprimé sa gratitude tout en rappelant la démarche entreprise pour être bénéficiaire du projet, porté par le Japon qui compte plusieurs établissements publics au compteur. "La présente cérémonie fait suite à une requête que j'ai introduite en novembre 2018, auprès de l'ambassade du Japon au Gabon dans le cadre des "Dons aux microprojets locaux" offerts par le gouver-

nement japonais", a-t-elle déclaré. Construite en 1993 pour une capacité de 150 élèves, l'école chapeautée par Ghislaine Mengue Me Ndong compte désormais près de 700 élèves dont une centaine au préprimaire qui "occupe actuellement le logement d'astreinte du directeur d'école, contraint de résider hors de la concession scolaire". Selon la directrice, "la configuration structurelle du moment

nous oblige à adopter le fonctionnement à mi-temps dès la première année. Ce qui a des conséquences fâcheuses sur l'apprentissage et les résultats scolaires que nous maintenons, fort heureusement, à un niveau plus qu'honorable". Pour rappel, l'offre japonaise est ouverte à toutes les organisations non-lucratives dont les projets s'inscrivent dans la satisfaction des besoins essentiels à la population de base.

Ordination à Église catholique traditionnelle Henri Joël Nsome Assame nouveau ministre du culte

AN
Libreville/Gabon

SERVIR Dieu en esprit et en vérité, sans privilégier ses propres intérêts : tel est le sacerdoce du nouveau prêtre Henri Joël Nsome Assame. Un précepte qui ne s'adresse pas qu'au nouveau ministre du culte de l'Église catholique traditionnelle sise au PK 12, qui a récemment pris officiellement ses fonctions. Lors de cette ordina-



Une phase de la cérémonie d'ordination.

tion, Monseigneur Paulin Obame Ndong a invité le nouveau prêtre à épouser pleinement la vocation du Seigneur Jésus.

Outre sa mission d'évangéliste, Henri Joël Nsome Assame est également technicien d'automobile. Il a bénéficié d'un stage à l'église Saint-Pierre de Pointe-Noire avant de regagner le Gabon quelques années plus tard. Sa consécration, comme beaucoup l'ont reconnu, témoigne d'un cheminement rigoureux.